TRAVAIL, EMPLOI, HÉBERGEMENT, INSERTION, SOLIDARITÉS : QUE DEVIENDRAIENT NOS MISSIONS SOUS UN GOUVERNEMENT D'EXTRÊME DROITE ?

Face à la menace d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite dans les prochaines semaines, nos organisations syndicales alertent sur les dangers qui pèsent plus spécifiquement sur nos missions de service public et sur les valeurs qui fondent nos métiers et justifient qu'on s'y engage.

Notre service public est incompatible avec l'instauration d'une préférence nationale



Les missions portées par les agent.es du Ministère du travail et de la cohésion sociale sont à l'opposé du projet de l'extrême droite. La première proposition du programme du Rassemblement National est de réserver aux Français.es les dispositifs 'd'aide et d'action sociale et de conditionner à cinq ans de travail en France l'accès aux prestations de solidarité. La préférence nationale s'appliquerait également à l'accès au logement social et à l'emploi.

Mettre en application des politiques d'hébergement et d'intégration en triant les bénéficiaires en fonction de leur nationalité revient à s'attaquer aux principes de solidarité et l'universalité. Cela aurait en outre pour conséquence de laisser la misère et les inégalités se développer dans nos territoires. Surtout, réserver le bénéfice aux nationaux est contraire au principe de non-discrimination et avec le principe d'égalité devant le service public, principe constitutionnel qui n'est autre que l'extension du principe d'égalité de tous devant la loi.

Le Conseil constitutionnel a censuré plusieurs fois des lois privant les étranger.es du bénéfice de certains dispositifs ou prestations sociales au nom de ce principe d'égalité. Il a rappelé que *« les différences de traitement entre usagers doivent impérativement reposer sur des critères objectifs et pertinents : elles sont tenues d'avoir un lien rationnel avec l'objectif poursuivi par la loi.* » En aucun cas la nationalité ne peut justifier à elle seule une différence de traitement !

Un risque de détournement des missions de l'inspection du travail

Par le passé, des gouvernements ont tenté d'instrumentaliser l'inspection du travail : ce fut le cas sous le régime de Vichy lorsque l'inspection du travail fut mise au service des prélèvements forcés de main-d'œuvre vers l'Allemagne nazie et de la traque des réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO).[1]

Mais l'histoire plus récente nous apprend que les tentatives de détournement des missions des agent.es de contrôle de l'inspection s du travail ne sont pas l'apanage des régimes autoritaires : on se souvient notamment de la tentative de détournement de ces missions pour faire la chasse aux travailleurs et travailleuses sans-papiers par le biais d des Comités Opérationnels Départementaux Anti-Fraude (CODAF) réunis sous la co-présidence du préfet de département et du procureur de la République. Tant et si bien que, en 2009, le Bureau International du Travail (BIT) s'était vu contraint de rappeler au gouvernement français que la mission principale de l'inspection du travail « *consiste à veiller à la protection des travailleurs* » et qu'elle ne doit pas être détournée de cette mission dans des opérations de police migratoire.

Plus récemment encore, le gouvernement Macron et son Ministre Darmanin ont voulu, toujours sous l'autorité des préfets, embrigader les agent.es de contrôle de l'inspection du travail dans des Cellules départementales de Luttes contre l'Islamisme Radical (CLIR) sous prétexte de lutte contre « *le séparatisme* » et le repli

[1] https://francearchives.gouv.fr/fr/findingaid/e23a95cb07394cb2e45d882ac239712fb5ee6131

communautaire. Ces graves dérives ont pris fin seulement après avoir été dénoncées par les syndicats dans la presse nationale.

La crise sanitaire a montré que l'indépendance de ce corps de contrôle de l'Etat, pourtant garantie par une convention internationale, est chose fragile. La suspension de notre collègue Anthony SMITH, coupable d'avoir saisi un juge pendant la crise sanitaire pour voir ordonner des mesures des protections des salariées d'une association d'aide à domicile du bassin rémois, suffit à le démontrer.

Si l'extrême droite arrivait au pouvoir les tentatives d'embrigadement se multiplieront et l'exercice des missions traditionnelles de l'inspection du travail sera détourné à des fins xénophobes. La chasse aux travailleurs sans-papiers ou étrangers, travailleur.euses particulièrement vulnérables, deviendra l'objectif principal du gouvernement pour ces services. Les injonctions à participer à des actions conjointes ciblées relevant des pires amalgames et préjugés racistes se multiplieront à coup sûr.

Nous refusons d'opérer une distinction entre travailleurs et travailleuses français·es et étranger·es : le code du travail protège tou.tes les salarié·es, quelle que soit leur nationalité. S'attaquer aux salarié·es étranger.es, c'est renforcer les leviers de l'exploitation et fragiliser les droits de toutes et tous.

Une menace pour les libertés et le droit syndical

Partout où elle arrive au pouvoir, l'extrême droite s'attaque aux libertés publiques et aux droits individuels et collectifs. Avec le Rassemblement National au pouvoir, l'exercice du droit syndical et du droit de grève seraient remis en cause. Les moyens techniques et les droits syndicaux nécessaires à l'accomplissement des mandats électif et représentatifs, déjà durement mis à mal par les ordonnances Macron de septembre 2017, seraient encore rabotés. Les militants syndicaux seraient persécutés et l'action syndicale criminalisée.

Notre constat est unanime : le projet du Rassemblement National est une imposture sociale. Il représente un grave danger pour nos missions de service public. S'en prendre aux syndicalistes, aux femmes, aux immigré.es, aux musulman.es, aux chômeur.euses et aux travailleur.euses sans-papiers n'améliorera en aucun cas le sort des travailleur.euses.

Nous refusons que nos missions soient détournées à des fins discriminatoires visant à servir une politique xénophobe et anti-sociale : nous ne participerons pas à ce projet funeste !

Notre responsabilité, en tant qu'agent.es public.ques, est d'agir pour défendre les valeurs du service public au service des populations et des usager.es les plus vulnérables !

L'extrême droite est notre ennemie mortelle et alors qu'elle peut accéder au pouvoir, il est de notre devoir de mettre toutes nos forces dans la bataille pour l'en empêcher et préserver nos missions.

Nous appelons à la participation au nouveau front populaire car il est vital de nous mobiliser autour d'un plan d'urgence social, écologique, féministe et antiraciste, en commençant par :

- Le retrait de la réforme Macron de casse de nos retraites, pour le retour à la retraite à 60 ans ;

- L'augmentation générale des salaires et des pensions ;

-La défense et le développement des services publics, le renforcement de leurs moyens, en particulier le service public du travail et de l'emploi, dont la déshérence, voulue par les politiques, nourrit le mal-être des plus fragiles et les votes de désespoir ;

- L'abandon du projet de réforme de l'assurance chômage ;

- L'abrogation de la loi asile-immigration, la régularisation des travailleur.ses sans-papiers ;

- La défense et le rétablissement des libertés démocratiques de revendiquer et de manifester, l'arrêt de la répression syndicale ;

- Un véritable programme en faveur de l'égalité salariale et de l'éradication des violences sexistes et sexuelles ;

- Le refus des discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, l'origine ou la religion.

